



L'élevage au Niger occupe environ 87% de la population rurale. Il représente 12% du produit intérieur brut et occupe la deuxième place en matière d'exportation.

Le cheptel national est estimé à environ 36 millions de têtes, toutes espèces confondues. Cette abondance du cheptel provoque une compétition accrue pour l'accès aux ressources naturelles et des conflits croissants entre agriculteurs et éleveurs.

Objectifs

- Sécurisation de la mobilité des pasteurs nomades et transhumants.
- Mise en place de mécanismes de gestion durables et équitables des terroirs pastoraux.
- Intensification de la production agro-sylvo-pastorale.

Activités

- Accompagnement de la mise en place et de la fonctionnalité des structures du Code rural.
- Renforcement des capacités et accompagnement des acteurs locaux en matière d'analyse, de communication, de concertation, de planification, de maîtrise d'ouvrage et de maîtrise d'œuvre.
- Matérialisation et balisage des couloirs de passage, des enclaves pastorales et des aires de pâturage.
- Renforcement des capacités et pratiques de production animale et végétale des populations rurales.
- Accompagnement du processus d'élaboration des schémas régionaux d'aménagement foncier (SAF).
- Capitalisation des expériences et acquis du PASEL dans les politiques nationales d'aménagement pastoral et sécurisation des systèmes pastoraux.

Partenaires

- Ministère de l'Élevage
- Secrétariat Permanent du Code rural

Couverture géographique / Budget / Durée



- **Régions** : Dosso, Maradi, Tillabéri
- **Durée** : 2015-2019
- **Budget** : 8'000'000 CHF

Contact

Mandataires :

- **Vétérinaires Sans Frontières-Belgique**
- **SNV Netherlands Development Organisation**
- **Centre d'Etudes Economiques et Sociales de l'Afrique de l'Ouest**

✉ s.pil@vsf-belgium.org

☎ +227 20 72 52 01